

Déclaration d'Ecobat sur l'esclavage moderne

ecobat

Introduction

Chez Ecobat, nous nous engageons à ce que les matériaux utilisés dans nos produits sont obtenus de manière conforme à l'éthique. Nous veillons à ce que notre chaîne d'approvisionnement reflète nos valeurs et respecte les droits humains.

Conformément à notre culture d'entreprise et à notre éthique, Ecobat entend être une entreprise citoyenne. Cela implique notamment d'assurer la santé, la sécurité et la protection des personnes en contact de nos produits et activités, ainsi que d'assumer nos responsabilités en matière d'esclavage moderne. Aux yeux de la loi, l'esclavage moderne regroupe le travail forcé, la servitude, la traite d'êtres humains ou toute autre forme cachée d'exploitation de travailleurs par une tierce partie. Nous attendons un engagement comparable de la part de nos partenaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Notre Entreprise

Ecobat est le principal producteur de plomb au monde : plus de 800 000 tonnes par an sur plus de 15 sites en Europe, aux États-Unis et en Afrique du Sud. Ecobat assure son excellence opérationnelle en produisant du plomb et des alliages de plomb spécialement conçus pour les batteries, les mines et d'autres secteurs, depuis des matériaux recyclés ou primaires. En outre, Ecobat produit et commercialise sous différentes formes de l'argent, des anodes et des feuilles de plomb, du zinc, de l'aluminium, des minerais industriels, des plastiques et des mousses en polystyrène, tout en fournissant des services tels que la collecte de batteries usagées et la distribution de nouvelles batteries. L'excellence est le maître mot de toutes nos opérations, mais en particulier de notre service client, de notre expertise technique et de tout ce qui touche aux questions de santé, de sécurité et d'environnement.

[CLIQUEZ ICI POUR CONSULTER LA DÉCLARATION SUR L'ESCLAVAGE MODERNE EN :](#)

Anglaise

Espagnol

Italien

Allemand

Néerlandais

REMARQUE : Les versions imprimées du présent document ne sont pas contrôlées. En cas de conflit entre une version imprimée et une version électronique de ce document, la version contrôlée et publiée en ligne fait foi.

Lignes Directrices Pour Notre Chaîne D'approvisionnement et Nos Employés

Ecobat défend constamment les efforts de diligence raisonnable visant à lutter contre toutes les formes d'esclavage moderne, de travail forcé ou de traite d'êtres humains, comme en témoignent nos déclarations relatives à la responsabilité sociale de notre entreprise, qui regroupent entre autres les documents suivants :

CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE PROFESSIONNELLE D'ECOBAT

Le Conseil d'administration et les hauts dirigeants d'Ecobat adhèrent aux valeurs fondamentales du Groupe et attendent le même engagement de la part de tous les employés. Comportement déontologique ; offre de produits de qualité supérieure ; qualité du service ; leadership en matière de santé, de sécurité et d'environnement ; innovation technologique – ces valeurs définissent Ecobat. Chaque membre du Groupe a la responsabilité de préserver la confiance et le respect de nos parties prenantes. Notre Code d'éthique et de conduite professionnelle (le « Code ») a été conçu pour tous nous aider à satisfaire cette obligation. Le Code présente les lignes directrices d'Ecobat sur la manière dont nous exerçons nos activités dans le monde entier. Ces principes sont pleinement conformes aux lois applicables. Ils présentent également de manière pratique comment ces valeurs imprègnent notre travail quotidien. Nous devons tous nous engager à comprendre, protéger et respecter le Code.

LIGNES DIRECTRICES SUR L'ÉTHIQUE ET L'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE CONFIDENTIELLE

Ecobat a également rédigé des lignes directrices sur l'éthique et l'assistance téléphonique confidentielle « SpeakUp Line », qui encourage chacun à signaler toute forme d'acte répréhensible, notamment les violations des droits humains comme l'esclavage moderne. La SpeakUp Line permet de faire des signalements de manière anonyme, pour limiter l'éventuelle peur des représailles, et est joignable par téléphone, par SMS, depuis une plateforme web ou par e-mail. Les coordonnées de la SpeakUp Line sont affichées dans tous nos locaux, et son existence est régulièrement rappelée dans le cadre de nos communications et de nos formations.

DÉCLARATION RELATIVE AUX MINERAIS PROVENANT DE ZONES DE CONFLIT

Ecobat utilise un ou plusieurs des quatre minerais provenant de zones de conflit pour fabriquer certains de ses produits. Néanmoins, Ecobat s'efforce de ne pas acheter directement de minerais qui financent ou soutiennent directement ou indirectement les groupes armés en République démocratique du Congo (RDC) ou dans les pays voisins. À cette fin, Ecobat exige de ses fournisseurs directs qu'ils ne soient pas impliqués dans les conflits en RDC et a en outre mis en place des mesures internes de diligence raisonnable pour assurer un approvisionnement qui ne contribue pas aux conflits.

Mesures de Diligence Raisonnable Pour Notre Chaîne D'approvisionnement

Ecobat fait appel à une grande variété de fournisseurs de biens, de services et de fonctions complémentaires. La chaîne d'approvisionnement pour certains de nos produits est complexe, elle comprend de multiples niveaux entre Ecobat et la source des matières premières entrant dans le processus de fabrication. Afin de gérer efficacement les risques d'esclavage moderne tout au long de la chaîne d'approvisionnement, nous exerçons une gestion active et nous communiquons clairement nos attentes à tous les intervenants, jusqu'à nos fournisseurs directs.

Pour éviter toute forme d'esclavage et de traite d'êtres humains sur sa chaîne d'approvisionnement, Ecobat a mis en œuvre les mesures suivantes de diligence raisonnable interne pour assurer un approvisionnement éthique :

VÉRIFICATION DES FOURNISSEURS

Ecobat s'engage à ne travailler qu'avec des fournisseurs ne pratiquant pas l'engagisme ou le travail forcé, l'esclavage, la servitude ou toute autre méthode contribuant à l'esclavage ou à la traite d'êtres humains. Nous formons nos employés pour qu'ils utilisent des accords et contrats qui obligent les fournisseurs à vérifier que leurs activités sont conformes aux lois et réglementations applicables, y compris celles relatives aux pratiques de travail légalement acceptables.

CERTIFICATION ET AUDIT DES FOURNISSEURS

Ecobat fournit à ses employés concernés des accords et contrats à conclure avec les fournisseurs qui comprennent des clauses et conditions confirmant que le fournisseur mène ses activités et ses opérations conformément à toutes les lois applicables en matière d'embauche, de rémunération, de temps de travail et de condition d'emploi, de santé et de sécurité au travail et à toutes les autres lois et réglementations relatives au travail et à son environnement. Ecobat demande à ses employés d'exiger des fournisseurs qu'ils certifient leur respect des lois applicables, y compris celles les obligeant à traiter équitablement les travailleurs, à respecter les droits humains et à offrir des environnements de travail sûrs et sains. Ecobat s'efforce d'inclure un droit de réaliser des audits de conformité dans les contrats conclus avec les fournisseurs.

Ecobat n'entretient des relations commerciales qu'avec des entreprises n'ayant pas recours à l'esclavage, à la servitude, à l'engagisme, au travail forcé ou à toute autre méthode pouvant contribuer à l'esclavage moderne ou à la traite d'êtres humains.

PRATIQUES INTERNES D'EMBAUCHE – EMPLOYÉS ET INTÉRIMAIRES

Ecobat contrôle le « droit de travailler » de tous ses employés directs, sous-traitants, associés et fournisseurs avant d'entamer toute relation professionnelle. Cela consiste entre autres à vérifier, le cas échéant, que l'employé potentiel dispose d'un permis de travail valide, et qu'il a l'âge légal pour travailler. Tous les nouveaux employés qui rejoignent Ecobat reçoivent un exemplaire des lignes directrices qui les concernent, notamment notre Code d'éthique et de conduite professionnelle. Ces documents leur sont présentés lors de leur arrivée dans l'entreprise. En outre, chaque entité distincte a ses propres directives, spécifiques à chaque site, qui mettent elles aussi l'accent sur les valeurs d'Ecobat et sur les attentes de l'entreprise vis-à-vis de ses employés.

NORMES ET FORMATIONS INTERNES

Les employés d'Ecobat doivent respecter toutes les lois et normes applicables et se comporter d'une manière éthique tout au long de leur carrière chez Ecobat. Il s'agit d'une condition de leur emploi. Ecobat exige que ses employés commerciaux ayant des responsabilités directes en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement, mais aussi les personnes responsables de la gestion des ressources humaines internes d'Ecobat, participent à des formations traitant spécifiquement de l'identification de l'esclavagisme moderne, du travail forcé et de la traite d'êtres humains, ainsi que des moyens d'en limiter les risques tout au long de la chaîne d'approvisionnement. En plus de la formation fournie aux employés, Ecobat sensibilise à la question de l'esclavage moderne par le biais d'affiches dans nos locaux au Royaume-Uni.

CAMPAGNE STRONGER2GETHER

Ecobat Royaume-Uni a inclus des éléments et ressources de la campagne Stronger2gether dans son programme d'intégration au sein de l'entreprise, pour mettre en lumière la question de l'esclavage moderne, en particulier le travail forcé, la traite d'êtres humains et les autres formes cachées d'exploitation de travailleurs par une tierce partie, et veille à ce que tous les nouveaux employés disposent d'information sur ces sujets.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Ecobat a modifié ses indicateurs clés de performance pour qu'ils tiennent compte de la lutte contre l'esclavage moderne et de l'importance de l'approvisionnement responsable. Les objectifs suivants ont été définis à des fins de suivi :

- exiger de tous les membres de nos équipes Achats et RH qu'ils suivent une formation de sensibilisation sur l'esclavage moderne et la conformité en la matière ; et
- créer, distribuer et mettre en place des affiches et documents de sensibilisation dans les locaux du Groupe au Royaume-Uni.

Perspectives

Ecobat fait appel à une grande variété de fournisseurs de biens, de services et de fonctions complémentaires. La chaîne d'approvisionnement pour certains de nos produits est complexe, elle comprend de multiples niveaux entre Ecobat et la source des matières premières entrant dans le processus de fabrication. Afin de gérer efficacement les risques d'esclavage moderne tout au long de la chaîne d'approvisionnement, nous exerçons une gestion active et nous communiquons clairement nos attentes à tous les intervenants, jusqu'à nos fournisseurs directs.

En plus de ces actions prévues, nous continuerons à améliorer nos procédures pour nous aider à identifier, prévenir et limiter les risques d'esclavage moderne ou de traite d'êtres humains en rapport avec nos fournisseurs directs comme indirects, actuels comme futurs.

La présente Déclaration d'Ecobat Technologies sur l'esclavage moderne est disponible sur notre site web, de même que les autres déclarations relatives à la responsabilité sociale de notre entreprise et de nombreuses autres informations en la matière et en matière de développement durable.

Approuvée par le comité le 29 mai 2024



Tom Slabe

**PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La présente déclaration est publiée conformément au Chapitre 30, Partie 6, Section 54 (Transparency in supply chains etc.) du Modern Slavery Act 2015 du Royaume-Uni. Elle constitue la déclaration d'Ecobat, LLC (« Ecobat ») et de ses filiales dans le monde entier pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 au sujet de l'esclavage et de la traite d'êtres humains.

